



Notice annuelle

pour l'exercice terminé le 30 septembre 2016

12 décembre 2016

Table des matières

| | |
|---|----------|
| STRUCTURE DE L'ENTREPRISE | 3 |
| CONSTITUTION ET SIÈGE SOCIAL | 3 |
| FILIALES | 3 |
| STRUCTURE DU CAPITAL | 4 |
| DIVISIONS D' ACTIONS | 4 |
| MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES, VARIATION DU COURS ET VOLUME DES OPÉRATIONS SUR LES TITRES | 4 |
| OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS ET RACHATS D' ACTIONS | 5 |
| GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | 5 |
| CHARTES DU CONSEIL D' ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS ET CODES D' ÉTHIQUE | 5 |
| INFORMATION SUR LE COMITÉ DE VÉRIFICATION | 5 |
| ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS | 6 |
| ADMINISTRATEURS | 6 |
| DIRIGEANTS | 6 |
| PROPRIÉTÉ PAR LES ADMINISTRATEURS ET LES DIRIGEANTS | 8 |
| DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE CGI | 8 |
| MISSION, VISION ET STRATÉGIE | 8 |
| STRUCTURE DES ACTIVITÉS | 9 |
| SERVICES OFFERTS PAR CGI | 10 |
| MARCHÉS DESSERVIS PAR CGI | 12 |
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | 12 |
| RESSOURCES HUMAINES | 12 |
| CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES SPÉCIALISÉES | 13 |
| BUREAUX ET MODÈLE MONDIAL DE PRESTATION DE SERVICES DE CGI | 13 |
| ALLIANCES COMMERCIALES | 14 |
| PROCESSUS DE GESTION DE LA QUALITÉ | 14 |
| SECTEUR DES SERVICES EN TI | 15 |
| TENDANCES ET PERSPECTIVES | 15 |
| ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL | 16 |
| ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES | 17 |
| PRINCIPALES MESURES DU RENDEMENT | 17 |
| EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2016 | 20 |
| EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2015 | 22 |
| EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2014 | 24 |

| | |
|---|-----------|
| ÉNONCÉS DE NATURE PRÉVISIONNELLE ET RISQUES ET INCERTITUDES | 26 |
| ÉNONCÉS DE NATURE PRÉVISIONNELLE | 26 |
| RISQUES ET INCERTITUDES | 27 |
| POURSUITES JUDICIAIRES | 27 |
| AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES | 27 |
| AUDITEURS | 27 |
| RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES | 28 |
| ANNEXE A | 30 |

La présente notice annuelle est datée du 12 décembre 2016 et, sauf indication expresse contraire, toute l'information qui y est présentée est fournie en date du 30 septembre 2016, la fin du dernier exercice terminé de CGI. Sauf indication contraire, tous les montants en dollars qui y sont mentionnés sont exprimés en dollars canadiens.

STRUCTURE DE L'ENTREPRISE

Constitution et siège social

Groupe CGI inc. (la « Compagnie », « CGI », « nous » ou « nos ») a été constituée le 29 septembre 1981 en vertu de la Partie IA de la *Loi sur les compagnies* (Québec), loi qui a précédé la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec), laquelle est entrée en vigueur le 14 février 2011 et régit maintenant la Compagnie. La Compagnie a poursuivi les activités de Conseillers en gestion et informatique CGI inc. fondée en 1976. Le siège social et les bureaux de la direction de la Compagnie sont situés au 1350, boul. René-Lévesque Ouest, 25^e étage, Montréal (Québec), Canada, H3G 1T4. CGI est devenue un émetteur assujéti le 17 décembre 1986 à la suite de la réalisation de son premier appel public à l'épargne visant ses actions subalternes classe A comportant droit de vote (« actions subalternes classe A comportant droit de vote »).

Filiales

La Compagnie exerce ses activités directement ou par l'intermédiaire de ses filiales. Le tableau qui suit présente une liste des principales filiales de la Compagnie au 30 septembre 2016, chacune appartenant, directement ou indirectement, à la Compagnie. Certaines filiales dont l'actif total ne représentait pas plus de 10 % des actifs consolidés de la Compagnie ou dont les revenus ne représentaient pas plus de 10 % des revenus consolidés de la Compagnie au 30 septembre 2016 ont été omises¹. Les filiales qui ont été omises représentent, collectivement, moins de 20 % de l'actif et des revenus consolidés de la Compagnie au 30 septembre 2016. Ce tableau omet les filiales dont le rôle principal consiste à détenir des investissements dans d'autres filiales de CGI.

| Nom de la filiale | Territoire de constitution |
|---|----------------------------|
| Conseillers en gestion et informatique CGI inc. | Canada |
| CGI Information Systems and Management Consultants Inc. | Canada |
| CGI Technologies and Solutions Inc. | États-Unis d'Amérique |
| CGI Federal Inc. | États-Unis d'Amérique |
| CGI Suomi Oy | Finlande |
| CGI Sverige AB | Suède |
| CGI Nederland B.V. | Pays-Bas |
| CGI IT UK Limited | Royaume-Uni |
| CGI France SAS | France |

¹ D'après les états financiers consolidés audités de la Compagnie pour l'exercice terminé le 30 septembre 2016 déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et disponibles à l'adresse www.sedar.com et sur le site Internet de CGI à l'adresse www.cgi.com.

Structure du capital

Le capital-actions autorisé de la Compagnie consiste en un nombre illimité d'actions subalternes classe A comportant droit de vote, lesquelles sont assorties d'une voix par action, et un nombre illimité d'actions classe B (à droit de vote multiple) (« actions classe B »), lesquelles sont assorties de 10 voix par action. Toutes ces actions sont sans valeur nominale et, au 12 décembre 2016, 270,316,749 actions subalternes classe A comportant droit de vote et 32 852 748 actions classe B étaient émises et en circulation. Ces actions représentaient alors respectivement 45,14 % et 54,86 % des droits de vote totaux se rattachant aux actions subalternes classe A comportant droit de vote et aux actions classe B en circulation. Deux catégories d'actions privilégiées font également partie du capital autorisé de CGI : un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang pouvant être émises en séries, et un nombre illimité d'actions privilégiées de second rang pouvant aussi être émises en séries. Au 12 décembre 2016, aucune action privilégiée n'était en circulation.

La Compagnie intègre par renvoi l'information divulguée sous la rubrique intitulée *Actions subalternes classe A comportant droit de vote et actions classe B* aux pages 3 à 5, et sous les rubriques intitulées *Actions privilégiées de premier rang* et *Actions privilégiées de second rang* aux page 5 de la circulaire de la direction de CGI, datée du 12 décembre 2016, qui a été déposée auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et dont on peut obtenir copie à l'adresse www.sedar.com et sur le site Internet de CGI à l'adresse www.cgi.com.

Divisions d'actions

Au 12 décembre 2016, la Compagnie avait réalisé quatre divisions de ses actions subalternes classe A comportant droit de vote émises et en circulation comme suit :

- le 12 août 1997 à raison de deux pour une;
- le 15 décembre 1997 à raison de deux pour une;
- le 21 mai 1998 à raison de deux pour une; et
- le 7 janvier 2000 à raison de deux pour une.

Marché pour la négociation des titres, variation du cours et volume des opérations sur les titres

Les actions subalternes classe A comportant droit de vote de CGI sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole GIB.A et au New York Stock Exchange, sous le symbole GIB. Au total, 160 839 640 actions subalternes classe A comportant droit de vote ont été négociées à la Bourse de Toronto au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2016 comme suit :

| Mois | Haut ^(a) (\$) | Bas ^(a) (\$) | Volume |
|---------------|-----------------------------|----------------------------|------------|
| Octobre 2015 | 47,91 | 46,91 | 12 202 615 |
| Novembre 2015 | 58,59 | 48,25 | 21 226 070 |
| Décembre 2015 | 59,39 | 55,11 | 16 486 268 |
| Janvier 2016 | 60,29 | 52,61 | 16 643 026 |

| Mois | Haut ^(a) (\$) | Bas ^(a) (\$) | Volume |
|----------------|-----------------------------|----------------------------|------------|
| Février 2016 | 61,50 | 55,00 | 14 007 336 |
| Mars 2016 | 62,66 | 56,12 | 13 161 987 |
| Avril 2016 | 63,62 | 57,23 | 14 017 150 |
| Mai 2016 | 61,57 | 56,65 | 10 533 014 |
| Juin 2016 | 61,74 | 53,55 | 13 217 601 |
| Juillet 2016 | 64,48 | 54,85 | 11 078 054 |
| Août 2016 | 65,17 | 62,39 | 8 917 600 |
| Septembre 2016 | 65,84 | 60,50 | 9 348 919 |

Source : NASDAQ

(a) Les cours extrêmes reflètent ceux auxquels une opération sur un lot régulier a été effectuée dans le cadre d'une séance de Bourse au cours du mois.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités et rachats d'actions

Le 27 janvier 2016, CGI a annoncé qu'elle renouvelait son offre publique de rachat dans le cours normal des activités afin de racheter jusqu'à 10 % de ses actions subalternes classe A comportant droit de vote émises et en circulation détenues par le public pendant la durée de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui a commencé le 11 février 2016 et prendra fin au plus tard le 3 février 2017. Le 2 décembre 2016, la Compagnie a mis en place un programme de rachat d'actions spécifique avec un tiers, lequel programme fera partie de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Voir la rubrique *Description des activités de CGI – Événements importants survenus au cours des trois derniers exercices – Exercice terminé le 30 septembre 2016 – Programme de rachat d'actions* plus loin dans ce document.

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

Chartes du conseil d'administration et de ses comités et codes d'éthique

Les codes d'éthique de CGI, y compris son code d'éthique et de conduite professionnelle (lequel comprend la politique de CGI sur la lutte contre la corruption) et son code de conduite des dirigeants, la charte du conseil d'administration et les chartes des comités permanents du conseil d'administration, y compris la charte du comité de vérification et de gestion des risques, figurent dans les Textes fondamentaux de CGI qui sont reproduits en Annexe A à la présente notice annuelle.

Information sur le comité de vérification

La Compagnie intègre par renvoi l'information divulguée sous la rubrique intitulée *Expertise et compétences en matière de finances et d'exploitation* à la page 44 et suivantes, et l'information divulguée

sous la rubrique *Rapport du Comité de vérification et de gestion des risques* à la page 54 et suivantes de la circulaire de la direction de CGI datée du 12 décembre 2016.

Administrateurs et dirigeants

Administrateurs

La Compagnie intègre par renvoi l'information divulguée sous la rubrique intitulée *Candidats aux postes d'administrateurs* visant les administrateurs de la Compagnie aux pages 8 à 15, et le tableau sur la composition des comités du conseil d'administration à la page 42 de la circulaire de la direction de CGI datée du 12 décembre 2016.

Dirigeants

Le tableau suivant indique les noms et lieux de résidence des membres de la haute direction de CGI, leurs fonctions principales au sein de la Compagnie en date du 12 décembre 2016 et, lorsque requis, tout autre poste qu'ils ont occupé, au cours des cinq dernières années, au sein de la Compagnie, de l'une de ses filiales ou à l'extérieur de la Compagnie :

| Nom, province ou état et pays de résidence | Fonction principale au sein de la Compagnie | Postes occupés au cours des 5 dernières années |
|--|--|--|
| Jean-Michel Baticle Oise (France) | Président des opérations, France, Luxembourg et Maroc | <ul style="list-style-type: none"> Vice-président principal, Régions Vice-président, Régions |
| François Boulanger Québec (Canada) | Vice-président exécutif et chef de la direction financière | <ul style="list-style-type: none"> Vice-président principal et contrôleur corporatif |
| Mark Boyajian Toronto (Ontario) | Président des opérations, Canada | <ul style="list-style-type: none"> Vice-président principal et chef de l'unité d'affaires Mid-Atlantique Vice-président principal de l'unité d'affaires Mid-Atlantique des États-Unis |
| Benoit Dubé Québec (Canada) | Vice-président exécutif, avocat en chef et secrétaire de l'entreprise | -- |
| Stuart Forman Québec (Canada) | Vice-président principal et chef de la direction informatique globale | <ul style="list-style-type: none"> Chef de la direction informatique régionale, Amérique du Nord Vice-président de secteur, Services mondiaux d'infrastructure Vice-président de secteur, pratique SAP mondiale |
| Julie Godin Québec (Canada) | Vice-présidente du conseil et vice-présidente exécutive, administration et planification globale | <ul style="list-style-type: none"> Vice-présidente exécutive, Ressources humaines et planification stratégique à l'échelle mondiale Vice-présidente principale, Ressources humaines et planification stratégique |
| Serge Godin Québec (Canada) | Fondateur et président exécutif du conseil | -- |

| | | |
|--|--|--|
| Lorne Gorber Québec (Canada) | Vice-président exécutif, Communications mondiales et relations avec les investisseurs | <ul style="list-style-type: none"> • Vice-président principal, Communications et relations avec les investisseurs |
| Timothy W. Gregory Kent (Royaume-Uni) | Vice-président exécutif, Ingénierie d'affaires, marketing et stratégie de propriété intellectuelle | <ul style="list-style-type: none"> • Président des opérations, Royaume-Uni • Président, Europe et Australie • Chef de l'unité d'affaires du Royaume-Uni |
| David L. Henderson Virginie (États-Unis) | Président des opérations, États-Unis | <ul style="list-style-type: none"> • Vice-président principal, centre et sud des États-Unis • Vice-président, centre et sud des États-Unis |
| Colin Holgate Sydney (Australie) | Président des opérations, Asie- Pacifique | <ul style="list-style-type: none"> • Directeur général, Asie-Pacifique, Moyen-Orient et Afrique de Logica plc • Chef de la direction, Asie-Pacifique de Logica plc |
| Kevin Linder Québec (Canada) | Vice-président principal et contrôleur corporatif | <ul style="list-style-type: none"> • Vice-président, Services financiers aux entreprises • Vice-président, Finances, Canada • Vice-Président, Rapports d'entreprise |
| Douglas McCuaig Ontario (Canada) | Président des opérations, Est, centre et sud de l'Europe | <ul style="list-style-type: none"> • Vice-président exécutif, Services mondiaux de transformation • Président, Canada |
| Heikki Nikku Tuusula (Finlande) | Président des opérations, Pays nordiques européens | <ul style="list-style-type: none"> • Vice-président principal des opérations en Finlande et Estonie • Directeur général des opérations de Logica en Finlande |
| Steve Perron Québec (Canada) | Vice-président principal, Finances et trésorerie | <ul style="list-style-type: none"> • Vice-président, Comptabilité et fiscalité d'entreprise |
| Luc Pinard Québec (Canada) | Vice-président exécutif, Performance d'entreprise | <ul style="list-style-type: none"> • Vice-président exécutif et chef de la direction technologique et de la qualité |
| Daniel Rocheleau Québec (Canada) | Vice-président exécutif et chef de l'ingénierie d'affaires | -- |
| George D. Schindler Virginie (États-Unis) | Président et chef de la direction | <ul style="list-style-type: none"> • Président et chef des opérations • Chef des opérations • Président, États-Unis et Canada • Président, CGI Federal |
| Claude Séguin Québec (Canada) | Conseiller du président exécutif du conseil | <ul style="list-style-type: none"> • Vice-président principal, Développement de l'entreprise et investissements stratégiques |
| Stanley L. Sims Fairfax (États-Unis) | Chef de la sécurité | <ul style="list-style-type: none"> • Directeur, Services de sécurité de la Défense (Defense Security Services), un organisme du département de la Défense des États-Unis |
| Steve Thorn Surrey (Royaume-Uni) | Président des opérations, Royaume- Uni | <ul style="list-style-type: none"> • Vice-président principal, entreprise du secteur public au Royaume-Uni • Vice-président principal, Services |

| | | |
|--------------------------------|---|--|
| | | d'application <ul style="list-style-type: none"> • Vice-président, Livraisons, Logica, Royaume-Uni |
| Guy Vigeant Québec (Canada) | Vice-président principal, Fusions et acquisitions | <ul style="list-style-type: none"> • Vice-président principal, Grand Montréal • Vice-président dans le secteur financier |

Propriété par les administrateurs et les dirigeants

La Compagnie intègre par renvoi l'information divulguée sous la rubrique intitulée *Principaux porteurs d'actions subalternes classe A comportant droit de vote et d'actions classe B* aux pages 5 et 6 de la circulaire de la direction de CGI datée du 12 décembre 2016.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE CGI

Mission, vision et stratégie

La mission de CGI est d'aider ses clients avec des services professionnels de la plus haute qualité, compétence et objectivité, en leur offrant les meilleures solutions afin de pleinement satisfaire leurs objectifs en technologies de l'information (« TI »), processus d'affaires et gestion. Nous favorisons dans tout ce que nous entreprenons, une culture de partenariat, d'intrapreneurship et d'intégrité, contribuant ainsi à développer une entreprise mondiale dans le secteur des TI et de la gestion des processus d'affaires.

Alors que la plupart des entreprises ont une vision et une mission, CGI va plus loin et s'inspire également d'un rêve : « *créer un environnement où nous avons du plaisir à travailler ensemble et où, en tant que propriétaires, nous participons au développement d'une entreprise dont nous sommes fiers* ». Ce rêve nous motive depuis notre fondation en 1976 et guide notre vision : « *être un leader de classe mondiale en technologie de l'information et en gestion des processus d'affaires qui contribue au succès de ses clients* ».

Afin de réaliser ce rêve et cette vision, CGI a exécuté de manière très rigoureuse, tout au long de son histoire, une stratégie de croissance rentable, interne et par acquisition, fondée sur quatre piliers :

- **Premier pilier** : obtention de nouveaux contrats, renouvellements et prolongations;
- **Deuxième pilier** : obtention de contrats d'impartition transformationnelle d'envergure à long terme;
- **Troisième pilier** : acquisitions d'entreprises de plus petite taille ou de niche, servant des créneaux particuliers; et
- **Quatrième pilier** : acquisitions transformationnelles d'envergure.

Les deux premiers piliers de notre stratégie reposent sur la croissance interne rentable grâce à l'obtention de contrats, de plus ou moins grande envergure, auprès de nouveaux clients ou de clients existant dans nos secteurs cibles.

Les deux derniers piliers reposent sur la croissance au moyen d'acquisitions d'entreprises. Le premier pilier cible les acquisitions d'entreprises de niche, servant des créneaux particuliers, par l'entremise d'un programme de repérage stratégique qui cherche systématiquement les cibles qui viendront consolider

notre présence locale au sein des marchés métropolitains, notre expertise sectorielle ainsi que nos services et solutions. Le second pilier cible les acquisitions d'envergure pour nous permettre d'accroître notre présence géographique et notre masse critique afin de nous démarquer de nos concurrents en vue d'obtenir d'importants contrats d'impartition et de renforcer nos relations avec nos clients. CGI demeurera un consolidateur du secteur des services en TI.

Depuis 1976, nos professionnels travaillent ensemble à la réalisation d'une vision et d'un rêve communs. Aujourd'hui, CGI est présente dans plusieurs centaines d'emplacements à l'échelle mondiale, génère des revenus de plus de 10 milliards \$ et aspire à doubler sa taille tous les cinq à sept ans.

La mission, la vision, le rêve et les valeurs de CGI sont expliqués dans les Textes fondamentaux de la Compagnie, lesquels sont reproduits en Annexe A et sont disponibles sur le site Internet de la Compagnie à l'adresse www.cgi.com.

Exécution de notre stratégie

L'exécution de notre stratégie se fait au moyen d'un modèle d'affaires unique qui combine la proximité avec nos clients à un réseau mondial de prestation de services afin d'offrir les avantages suivants :

- **Des équipes locales responsables et qui agissent rapidement :** Nos équipes vivent et travaillent à proximité de nos clients afin de pouvoir agir rapidement en réponse à leurs besoins. Nos équipes locales parlent la langue de nos clients, comprennent leur environnement d'affaires, collaborent pour réaliser leurs objectifs et contribuent au succès de leur entreprise.
- **Une portée mondiale :** Notre présence locale est complétée par un vaste réseau mondial de prestation de services, qui assure à nos clients un accès aux capacités et aux ressources numériques les mieux adaptées à leurs besoins en tout temps (24 heures sur 24, 7 jours sur 7).
- **Des experts engagés :** Un de nos objectifs stratégiques clés est d'être reconnu par nos clients comme un expert de choix. Pour y parvenir, nous investissons dans le recrutement de professionnels ayant une expertise approfondie des secteurs, des activités et de la technologie, particulièrement dans les domaines où la demande est forte comme les services de développement agile, l'automatisation robotique des processus, l'informatique en nuage, l'informatique mobile, la cybersécurité, l'analyse de données et l'Internet des objets (IoT). La majorité de nos professionnels sont également actionnaires de l'entreprise, ce qui renforce leur engagement à contribuer au succès de nos clients.
- **Des processus qualité complets :** Grâce à ces cadres de gestion de la qualité et à une évaluation rigoureuse de la satisfaction de ses clients, CGI affiche un solide bilan en matière de projets qui respectent les échéances et les budgets prévus.

Structure des activités

La gestion de la Compagnie se fait au moyen des sept secteurs opérationnels suivants, soit nos unités d'affaires stratégiques : États-Unis (« É.-U. »); pays nordiques européens; Canada; France (y compris le Luxembourg et le Maroc) (« France »); Royaume-Uni (« R.-U. »); est, centre et sud de l'Europe (principalement les Pays-Bas et l'Allemagne) (« ECS ») et Asie-Pacifique (y compris l'Australie, l'Inde et les Philippines) (« Asie-Pacifique »). Pour de plus amples renseignements au sujet de nos secteurs d'exploitation, veuillez vous reporter aux sections 3.4 et 3.6 du rapport de gestion de CGI pour l'exercice

2016 et à la note 27 de nos états financiers consolidés audités des exercices terminés le 30 septembre 2016 et du 30 septembre 2015 qui ont été déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et qui sont disponibles à l'adresse www.sedar.com et sur le site Internet de CGI à l'adresse www.cgi.com.

Le tableau qui suit présente un résumé des changements par rapport au dernier exercice en ce qui concerne les revenus, au total et par secteur, pour les exercices 2016 et 2015 :

| Produits sectoriels | 2016 | 2015 |
|---|-------------------|-------------------|
| <i>en milliers de dollars canadiens</i> | | |
| É.-U. | 2 878 661 | 2 813 127 |
| Pays nordiques européens | 1 651 322 | 1 638 985 |
| Canada | 1 536 331 | 1 533 719 |
| France | 1 444 966 | 1 283 387 |
| R.-U. | 1 431 739 | 1 331 287 |
| ECS | 1 198 854 | 1 211 228 |
| Asie-Pacifique | 541 391 | 475 363 |
| Total | 10 683 264 | 10 287 096 |

Services offerts par CGI

L'entreprise offre des services-conseils stratégiques, des services d'intégration de systèmes et d'impartition transformationnelle ainsi que des solutions de propriété intellectuelle, combinés à une connaissance approfondie des secteurs d'activité. CGI offre à ses clients partout dans le monde un modèle unique de prestation mondiale de services adaptés à leurs besoins, privilégiant la proximité avec les clients afin d'accélérer leur transformation numérique et de leur offrir un avantage concurrentiel.

CGI fournit une gamme complète de services couvrant l'ensemble du cycle d'exécution : conception et développement de solutions, mise en œuvre, intégration et exploitation de la technologie. Voici un aperçu de notre portefeuille de services :

- **Services-conseils stratégiques et intégration de systèmes** : CGI aide ses clients à élaborer leur feuille de route de transformation numérique au moyen d'une approche agile et itérative. Cette approche leur permet d'innover, de relier et de rationaliser les systèmes existants afin de mener à bien le changement à l'échelle de l'entreprise.
- **Impartition transformationnelle** : Nos clients nous confient la responsabilité totale ou partielle de leurs environnements TI ou de leurs processus d'affaires afin d'accroître considérablement leur efficacité et de réaliser des économies de coûts. Les services fournis dans le cadre d'une entente d'impartition complète comprennent : le développement, l'intégration et la maintenance des applications, la gestion de l'infrastructure technologique ainsi que le traitement des opérations et la gestion des processus d'affaires, tels que le recouvrement et la gestion de la paie. Les contrats d'impartition sont généralement de longue durée, soit de cinq à dix ans, voire plus, ce qui permet à nos clients de réinvestir leurs économies afin de réaliser leur transformation numérique.

CGI offre une vaste gamme de solutions d'affaires de propriété intellectuelle conçues par celle-ci qui aident à créer des occasions d'affaires et à donner de la valeur à ses clients et actionnaires, dont les suivantes :

- *CGI Advantage* est une solution de planification des ressources d'entreprise (« PRE ») de pointe qui aide les États et les gouvernements locaux à améliorer leurs activités administratives et à mieux servir leurs citoyens. Sa suite complète d'applications conçues pour les gouvernements couvre la gestion financière, la gestion de la paie, l'établissement des budgets, la gestion des ressources humaines, l'approvisionnement, la délivrance de permis, la gestion des cas et la veille stratégique. *CGI Advantage* a été mise en œuvre avec succès à plus de 400 reprises dans des États, villes et comtés des États-Unis. Nous comptons parmi nos clients 22 gouvernements d'États, les deux villes les plus peuplées des États-Unis, ainsi que quatre des six plus importants comtés des États-Unis en termes de population, incluant le plus important. *CGI Advantage* peut être fournie sous forme de logiciel hébergé par le client, de service géré hébergé dans un centre de données de CGI ou en tant que logiciel service (SaaS).
- *Momentum* est une suite intégrée d'outils de PRE utilisée par plus de 100 organismes dans les trois secteurs du gouvernement fédéral américain, y compris des organismes du renseignement et de la défense. *Momentum* offre des capacités complètes visant à améliorer les activités administratives fédérales. *Momentum* peut être fournie sous forme de logiciel hébergé par le client, de service géré hébergé dans un centre de données de CGI, ou en tant que logiciel service (SaaS) au moyen d'un abonnement.
- Les solutions de services de crédit CGI, dont *CGI Collections360*, *CGI Gateway360*, *CACS*, *ACAPS*, *Bureaulink*, *Strata* et d'autres applications, sont utilisées par des centaines d'entreprises partout dans le monde afin d'améliorer leurs activités de crédits aux petites entreprises et aux consommateurs.
- *CGI Atlas360* est utilisée dans 70 pays (39 langues) afin de fournir un réseau mondial de centres d'appels rentables qui tire parti du modèle de logiciel service (SaaS), des solutions de gestion de la relation client omnicanale ainsi que des services de gestion des processus d'affaires. Les services de gestion des processus d'affaires de *CGI Atlas360* comprennent un soutien par centre d'appel mondial, le traitement des frais, la gestion de l'argent et la planification complexe, le tout pris en charge au moyen d'un logiciel infonuagique de gestion de la relation client. *CGI Atlas360* se spécialise dans les processus de demandes, telles que les demandes de clients pour des cartes de crédit, des pièces d'identité gouvernementales, des cartes d'assurance, etc. *CGI Atlas360* est une solution d'impartition complète qui est en mesure de livrer des composantes individuelles permettant de répondre aux besoins de clients qui nécessitent un ou plusieurs services spécialisés.
- *CGI Trade360* offre toutes les ressources logicielles, d'infrastructure et de soutien nécessaires pour assurer le déroulement des activités d'une banque à l'échelle internationale. Fournie sous forme de logiciel service (SaaS), *CGI Trade360* permet aux banques d'offrir à leurs clients la gamme complète des services traditionnels de gestion des échanges, des sommes à payer et à recevoir et de l'argent, et ce de n'importe où et en tout temps, au moyen d'une plateforme unique, intégrée et mondiale. La plateforme *CGI Trade360* est conçue spécifiquement pour les opérations s'effectuant entre de multiples banques, dans plusieurs devises et dans différents fuseaux horaires, et son portail peut prendre en charge plus de 33 000 usagers dans 90 pays.

ACAPS, Bureaulink, CACS, CGI Advantage, CGI Atlas 360, CGI Collections360, CGI Gateway360, CGI Trade360, Momentum et Strata sont des marques de commerce ou des marques déposées de Groupe CGI inc. ou de ses sociétés liées.

Marchés desservis par CGI

Nous disposons de pratiques spécialisées de longue date dans tous nos secteurs cibles et représentons, aux yeux de nos clients, un partenaire qui est non seulement un expert en TI, mais également un spécialiste de leur secteur d'activité. Grâce à cette combinaison de connaissances des affaires et d'expertise en technologies numériques, CGI est en mesure d'aider ses clients à s'adapter aux changements sectoriels qui s'opèrent, contribuant ainsi à l'évolution des secteurs au sein desquels nous exerçons nos activités.

Nos secteurs cibles sont les suivants : gouvernements, services financiers, santé, télécommunications, pétrole et gaz, secteur manufacturier, commerce de détail et services aux consommateurs, transport, services postaux et logistique. Bien que cette liste reflète notre approche sectorielle de mise en marché, ces secteurs cibles ont été regroupés comme suit : gouvernements, services financiers, santé, télécommunications et services publics, et secteur manufacturier, de distribution et de détail.

À mesure que le virage numérique continue de progresser dans l'ensemble des secteurs, CGI s'associe à ses clients pour les soutenir dans leurs initiatives stratégiques. Grâce à notre vaste connaissance, nous pouvons les aider à devenir des organisations numériques axées sur les clients.

Immobilisations incorporelles

Nous détenons et utilisons diverses immobilisations incorporelles, dont des noms de marques, des marques de commerce, des brevets et des demandes de brevets, des droits d'auteurs et des objets protégés par un droit d'auteur, des noms de domaine, des listes de clients, du savoir-faire, des outils, des techniques, des logiciels, des procédés et des méthodologies. L'utilisation de tels actifs dans le cadre de nos activités commerciales nous permet d'en tirer une valeur et ils sont essentiels à nos activités.

Notre réussite est tributaire, entre autres, de notre capacité de protéger nos actifs incorporels dont nous nous servons pour fournir nos services. Nous nous fions sur une combinaison d'ententes contractuelles et de licences, et de lois sur les marques de commerce, le droit d'auteur et les brevets pour protéger ces actifs de la contrefaçon.

En règle générale, CGI cherche à utiliser les marques de commerce, les brevets, les droits d'auteur ou tout autre moyen opportun et nécessaire afin de protéger et d'optimiser ses actifs intellectuels pendant la période la plus longue possible. Nous continuerons de protéger la propriété intellectuelle à l'égard de notre technologie, de nos logiciels, de nos méthodologies, de nos procédés, de notre savoir-faire, de nos outils, de nos techniques et de nos autres renseignements exclusifs et ce, dans l'ensemble des divers pays dans lesquels CGI exerce ses activités.

Ressources humaines

Au 30 septembre 2016, CGI comptait environ 68 000 employés que nous appelons membres. Afin d'assurer au sein de son effectif l'engagement nécessaire à la qualité et à la continuité de son service à la clientèle, CGI offre à ses membres d'acquérir des actions subalternes classe A comportant droit de vote, aux termes d'un *programme d'achat d'actions*. Environ 52 000 de nos membres détiennent des actions subalternes classe A comportant droit de vote dans l'ensemble des pays dans lesquels le *programme*

d'achat d'actions est offert. La Compagnie a également un programme de participation aux bénéfices qui renforce sa culture de propriété en distribuant une part des profits de la Compagnie en fonction du rendement de celle-ci.

Connaissances et compétences spécialisées

Les habiletés, l'expertise et les compétences dont veulent bénéficier les clients du secteur des TI sont en constante évolution. CGI essaie toujours d'être un pas en avant et adopte une approche proactive, non seulement en recrutant des professionnels engagés et compétents, mais surtout en les formant et en les retenant à son emploi afin de répondre aux besoins de nos clients. En plus des activités de formation et de l'adhésion aux associations professionnelles, notre stratégie de gestion des talents comprend des projets de perfectionnement (localement et à l'étranger), du jumelage, du coaching, du mentorat et un accès aux programmes de développement du leadership et des compétences clés par l'intermédiaire de l'Institut de leadership de CGI. Au fil des années, nous avons mis en œuvre plusieurs initiatives pour nous assurer de répondre aux besoins de nos clients, de respecter nos plans d'affaires ainsi que de conserver et de former des professionnels de très haut calibre pour servir l'intérêt de nos clients, de nos membres et de nos actionnaires.

Bureaux et modèle mondial de prestation de services de CGI

CGI dessert ses clients à partir de centres de services mondiaux situés sur quatre continents. Ces centres de services permettent à CGI de fournir à ses clients un ensemble approprié de services en TI, localement, à proximité et à l'étranger, répondant le mieux à leurs besoins commerciaux.

Les centres de services et les principaux bureaux de CGI sont indiqués ci-après :

Canada

| | | | |
|------------------------------|---------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Burnaby, CB | Markham, ON | Québec, QC [†] | Stratford, IPE [†] |
| Calgary, AB | Mississauga, ON | Régina, SK | Toronto, ON |
| Edmonton, AB | Moncton, NB [†] | Saguenay, QC [†] | Victoria, CB |
| Frédéricton, NB [†] | Montréal, QC [†] | Shawinigan, QC | |
| Halifax, NE [†] | Ottawa, ON | Sherbrooke, QC [†] | |

États-Unis

| | | | |
|-------------------------|----------------------------|----------------------|-----------------------|
| Albany, NY | Fairfax, VA | New York, NY | Sierra Vista, AZ |
| Atlanta, GA | Houston, TX | North Charleston, SC | Somersworth, NH |
| Belton, TX [†] | Huntsville, AL | Phoenix, AZ | Sterling, VA |
| Cleveland, OH | Lafayette, LA [†] | Pittsburg, PA | Troy, AL [†] |
| Columbia, SC | Lakewood, CO | Sacramento, CA | Tucson, AZ |
| Columbus, OH | Lebanon, VA [†] | San Angelo, TX | Washington, DC |
| Dallas / Fort Worth, TX | Los Angeles, CA | San Antonio, TX | Wilmington, MA |
| Durham, NC | Manasses, VA | San Diego, CA | |

Europe, Asie-Pacifique, Amérique latine, Moyen-Orient et Afrique

| | | | |
|------------------------------|-----------------------|---------------------------------|---------------------------|
| Aarhus, Danemark | Didsbury, R.-U. | Lille, France | Rabat, Maroc [†] |
| Amiens, France [†] | Diegem, Belgique | Linköping, Suède | Reading, R.-U. |
| Arnhem, Pays-Bas | Düsseldorf, Allemagne | Lisbonne, Portugal [†] | Rennes, France |
| Aix-Marseille, France | Édimbourg, R.-U. | Londres, R.-U. | Riihimäki, Finlande |
| Ballerup, Danemark | Eindhoven, Pays-Bas | Lyon, France [†] | Rotterdam, Pays-Bas |
| Bangalore, Inde [†] | Espoo, Finlande | Madrid, Espagne [†] | Sacavém, Portugal |

| | | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|---|--------------------------------|
| Bertrange, Luxembourg | Gävle, Suède | Málaga, Espagne [‡] | São Paulo, Brésil |
| Birmingham, R.-U. | Gloucester, R.-U. | Malmö, Suède | Sintra, Portugal |
| Bordeaux, France [‡] | Göteborg, Suède | Manille, Philippines [‡] | Stockholm, Suède |
| Borlänge, Suède | Grenoble, France | Melbourne, Australie | Strasbourg, France |
| Bratislava, Slovaquie | Groningue, Pays-Bas | Milton Keynes, R.-U. | Sulzbach (Taunus), Allemagne |
| Brême, Allemagne | Hambourg, Allemagne | Montpellier, France [‡] | Sundsvall, Suède |
| Bridgend, R.-U. [‡] | Heerlen, Pays-Bas | Mumbai, Inde [‡] | Sydney, Australie |
| Bristol, R.-U. | Helsinki, Finlande | Munich, Allemagne | Tallinn, Estonie |
| Brno, République tchèque [‡] | Hoofddorp, Pays-Bas | Nantes, France | Tampere, Finlande |
| Bromölla, Suède | Hyderabad, Inde [‡] | Nice, France | Tartu, Estonie |
| Casablanca, Maroc [‡] | Karlstad, Suède | Oslo, Norvège | Toulouse, France [‡] |
| Chennai, Inde [‡] | Kuala Lumpur, Malaisie [‡] | Östersund, Suède [‡] | Turku, Finlande |
| Clermont-Ferrand, France | Lahti, Finlande | Oulu, Finlande | Varsovie, Pologne [‡] |
| Cologne / Bonn, Allemagne | Le Mans, France | Paris, France | |
| Cracovie, Pologne [‡] | Leatherhead, R.-U. | Porto, Portugal [‡] | |
| Darmstadt, Allemagne | Leinfelden-Echterdingen, Allemagne | Prague, République tchèque [‡] | |

‡ Indique les villes où CGI exploite des centres de livraison mondiale.

Tous les bureaux de CGI se trouvent dans des locaux loués, à l'exception des propriétés suivantes qui appartiennent à CGI : une propriété à Belton, au Texas; une propriété à Lebanon, en Virginie où le terrain est loué avec option d'achat; une propriété à Phoenix, en Arizona, qui est un centre de données; une propriété à Montréal, au Québec, qui est un centre de données; un centre de données à Mississauga en Ontario; une propriété à Riihimäki en Finlande; un immeuble de bureaux à Mumbai, en Inde, qui est construit sur un terrain que nous louons; deux propriétés à Odivelas au Portugal; une propriété à Bromölla, en Suède; et deux propriétés à Bridgend au Royaume-Uni, dont l'une est un immeuble de bureaux alors que l'autre est un terrain.

Alliances commerciales

CGI a conclu des alliances commerciales avec divers partenaires d'affaires. Ces ententes commerciales non exclusives avec des fournisseurs de matériel et de logiciels permettent à la Compagnie de fournir à ses clients une technologie de pointe, souvent selon des modalités commerciales avantageuses. Les partenaires d'affaires de CGI comprennent des fournisseurs de matériel et de logiciels éminents.

Processus de gestion de la qualité

Les activités certifiées ISO 9001 de CGI dont font état ses cadres de gestion font en sorte que les objectifs de ses clients sont clairement définis, que l'ampleur des projets est bien délimitée et que les ressources nécessaires sont consacrées à l'atteinte des objectifs. Ces processus font en sorte que les besoins des clients orientent les solutions de CGI. Les clients sont continuellement tenus au courant, leur degré de satisfaction est évalué constamment et une partie de la rémunération incitative des gestionnaires de CGI est liée aux résultats.

En 1993, la Compagnie s'est fixé comme objectif d'obtenir la certification ISO 9001 à l'égard de la partie de ses activités couverte par son *Cadre de gestion des projets*. Le bureau de Québec de CGI a obtenu la certification ISO 9001 en juin 1994, CGI devenant ainsi la première entreprise de services-conseils en TI en Amérique du Nord à recevoir la certification ISO 9001 pour la façon dont elle gérait ses projets. Depuis 1995, CGI a étendu la certification ISO 9001 à l'ensemble de ses bureaux canadiens, américains et internationaux ainsi qu'à son siège social. Au cours des dernières années, alors que CGI connaissait une croissance rapide, son système de qualité certifié ISO a compté pour beaucoup dans le rayonnement de sa culture, en partie parce qu'il facilite l'intégration harmonieuse de nouveaux membres.

À mesure que la clientèle croît et que les projets en TI gagnent en complexité, CGI cherche à perfectionner ses processus de gestion de la qualité, tout en veillant à les appliquer dans l'ensemble de ses activités. Le système de qualité rehaussée de CGI, dont le *Cadre de gestion du partenariat client* fait partie, est plus simple et procure à ses unités d'affaires une plus grande autonomie dans un contexte de décentralisation des activités. CGI maintient l'accent sur la gestion fructueuse de ses relations avec sa clientèle et favorise les partenariats à long terme. CGI dispose de centres de développement d'applications à Mumbai, Hyderabad, Chennai et Bangalore en Inde, qui ont obtenu la certification de qualité SEI CMMi DEV de niveau 5 et la certification ISO 27001 relative aux systèmes de gestion de la sécurité de l'information.

CGI a également obtenu la certification ISO 9001 pour l'application dans son exploitation de son *Cadre de gestion du partenariat avec les membres* et, en 2004, nous avons obtenu la certification ISO 9001 pour la partie de nos activités couverte par notre *Cadre de gestion du partenariat actionnaire* (« CGPA »). Le CGPA structure les procédés et la diffusion de l'information entre CGI et ses actionnaires ainsi qu'avec la communauté financière.

Cela signifie qu'à présent, les cadres de gestion de nos rapports avec chacun de nos trois grands groupes de partenaires, à savoir nos clients, nos membres et nos actionnaires, portent le sceau de qualité ISO.

Secteur des services en TI

Tendances et perspectives

Bien qu'il soit difficile, compte tenu de la situation actuelle de l'économie, de prévoir les tendances futures sur le plan des dépenses en TI, CGI prévoit continuer à appliquer sa stratégie de croissance, en prenant de l'expansion tant par une croissance interne rentable que par des acquisitions relatives. Aujourd'hui plus que jamais, la technologie est essentielle pour permettre et favoriser le changement au sein des entreprises et des gouvernements. L'ajout d'un service ou d'un programme ou l'amélioration de l'efficacité ont toujours pour effet de créer un besoin de services additionnels en TI.

Dans le cadre de nos activités de planification stratégique annuelle en 2016, nous avons réalisé 1 024 entrevues en personne avec nos clients occupant des postes de haute direction. Quelques tendances clés et priorités, récurrentes dans les secteurs d'activités et les marchés géographiques, ont pu être identifiées, soit : la nécessité d'effectuer un virage numérique pour répondre à une société de plus en plus mobile et numérique; l'augmentation des exigences de conformité réglementaires tant dans le domaine financier que dans plusieurs autres domaines; et la hausse des menaces à la sécurité de l'information.

Ces tendances conjuguées à l'essor des innovations technologiques dans des domaines tels que l'analyse de données et l'Internet des objets (IoT), créent un besoin de s'assurer que les TI soient plus sécuritaires que jamais, et ce, de l'infrastructure aux applications. Atteindre cet objectif nécessite des investissements importants et une compréhension du fait que les TI ne sont pas une marchandise, mais plutôt un actif essentiel devant être protégé.

Les pressions budgétaires et le besoin d'améliorer la performance constituent une tendance qui se maintient à l'échelle des secteurs d'activités, ce qui donne naissance à des occasions que la Compagnie a su exploiter par le passé. Nous estimons que le potentiel d'impartition des services en TI et de gestion

des processus d'affaires demeure énorme. CGI demande occasionnellement à *International Data Corp.* (« IDC ») de lui fournir un aperçu des dépenses des entreprises en TI et en gestion des processus d'affaires au Canada, aux États-Unis et en Europe.

Selon la recherche d'IDC menée en 2015, les dépenses dans le domaine des TI sont évaluées à 690 milliards \$ US aux États-Unis, 613 milliards \$ US en Europe (dans les pays où CGI est présente) et 74 milliards \$ US au Canada. Ces chiffres excluent la valeur des services qui ont déjà été impartis et dénotent un vaste marché potentiel inexploité pour l'impartition des services.

Environnement concurrentiel

À l'heure du numérique, les organisations de tous les secteurs doivent effectuer leur virage numérique de manière durable en vue de demeurer concurrentielles. Elles sont poussées à moderniser les systèmes en place et à les relier à de nouveaux modèles d'affaires et opérationnels numériques. L'évolution du rôle de la technologie est au cœur de cette transformation majeure. Traditionnellement considérée comme un facilitateur, la technologie est maintenant devenue un moteur de changement. La promesse du virage numérique crée d'importantes possibilités pour effectuer une transformation complète des organisations, et CGI est bien positionnée pour agir à titre de partenaire et d'expert numérique de choix. Nous travaillons de près avec des clients de partout dans le monde pour mettre en œuvre des stratégies, des feuilles de route et des solutions numériques qui révolutionnent l'expérience client/citoyen, stimulent le lancement de nouveaux produits et services, et accroissent l'efficacité et les économies.

À mesure que la nécessité de numériser les activités s'accroît, la concurrence au sein du secteur mondial des TI s'intensifie. Notre concurrence regroupe un éventail diversifié d'acteurs, y compris des entreprises offrant des services et des logiciels spécialisés à un segment de marché particulier, des fournisseurs mondiaux de services complets en TI ainsi que d'importantes sociétés de conseil. Ces acteurs rivalisent pour offrir des services qui correspondent en tout ou en partie à ceux que CGI fournit à ses clients. De nombreux facteurs distinguent les leaders du secteur des services en TI :

- Connaissance des secteurs d'activité et des technologies;
- Prestation de services selon les échéances et les budgets prévus;
- Coût total des services;
- Étendue des solutions numériques de propriété intellectuelle;
- Capacités de prestation mondiale de services; et
- Présence locale et qualité des relations avec les clients.

CGI se distingue de ses concurrents par tous ces aspects. Nous offrons non seulement l'ensemble des capacités dont les clients ont besoin pour être concurrentiels dans le monde numérique, mais nous les aidons également à générer les résultats immédiats et la valeur à long terme auxquels ils s'attendent. Nous aidons nos clients à assurer l'exploitation, le changement et la croissance de leur entreprise en leur fournissant un avantage concurrentiel.

Événements importants survenus au cours des trois derniers exercices

Principales mesures du rendement

La Compagnie présente ses résultats financiers selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Toutefois, nous utilisons un éventail de mesures financières, de ratios et de mesures non conformes aux PCGR pour évaluer notre rendement. Les mesures non conformes aux PCGR utilisées pour communiquer nos résultats finaux n'ont pas de signification normalisée prescrites pour les IFRS et sont donc difficilement comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Ces mesures doivent être considérées comme des données supplémentaires ne remplaçant pas les renseignements financiers préparés selon les IFRS.

Le tableau ci-après résume nos mesures non conformes aux PCGR et nos principales mesures du rendement :

Rentabilité

BAIL ajusté (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure du bénéfice excluant les coûts de restructuration, les charges financières nettes et la charge d'impôt sur les bénéfices, car ces éléments ne sont pas directement liés au coût des activités. La direction est d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs étant donné qu'elle reflète mieux la rentabilité des activités de la Compagnie. De plus, cette mesure permet de mieux comparer les résultats d'une période à l'autre et d'analyser les tendances de nos activités. On trouvera un rapprochement du BAIL ajusté et de sa mesure la plus proche selon les IFRS à la section 3.7 du rapport de gestion de CGI pour l'exercice 2016.

Bénéfice net – Mesure du bénéfice généré pour les actionnaires.

Bénéfice par action après dilution – Mesure du bénéfice généré pour les actionnaires, présenté par action, qui suppose l'exercice de tous les éléments dilutifs.

Bénéfice net excluant les éléments spécifiques (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure du bénéfice net excluant certains éléments qui ne sont pas considérés comme des activités courantes par la direction. L'exclusion de ces éléments permet une meilleure évaluation de la rentabilité de nos activités en utilisant les mêmes mesures que la direction. La direction est d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs, car elle permet d'obtenir une compréhension accrue de la rentabilité purement opérationnelle. De plus, cette mesure permet de mieux comparer les résultats d'une période à l'autre. On trouvera un rapprochement du bénéfice net excluant les éléments spécifiques (mesure non conforme aux PCGR), et de sa mesure la plus proche selon les IFRS à la section 3.8.3 du rapport de gestion de CGI pour l'exercice 2016.

Bénéfice de base par action et bénéfice par action après dilution excluant les éléments spécifiques (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure du bénéfice net excluant les éléments spécifiques (mesure non conforme aux PCGR) présenté par action. La direction est d'avis que cette mesure est utile aux

investisseurs étant donné qu'elle reflète mieux la rentabilité de nos activités, présentée par action. De plus, cette mesure permet de mieux comparer les résultats d'une période à l'autre. Le bénéfice de base par action et bénéfice par action après dilution conforme aux IFRS figure à la section 3.8 du rapport de gestion de CGI pour l'exercice 2016, tandis que le bénéfice de base par action et le bénéfice par action après dilution excluant les éléments spécifiques figure à la section 3.8.3 du rapport de gestion de CGI pour l'exercice 2016.

Situation de trésorerie

Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles – Mesure des rentrées de fonds générées dans le cadre de la gestion de nos activités commerciales courantes. Nous croyons que nos flux de trésorerie opérationnels robustes témoignent de la souplesse financière qui nous permet d'exécuter la stratégie de la Compagnie.

Délai moyen de recouvrement des créances (mesure non conforme aux PCGR) – Nombre moyen de jours nécessaires pour convertir nos créances clients et nos travaux en cours en rentrées de fonds. On calcule le délai moyen de recouvrement des créances en soustrayant les revenus différés de la somme des créances clients et des travaux en cours, puis en divisant le résultat de cette opération par les revenus comptabilisés pour le trimestre, sur une période de 90 jours. Les revenus différés excluent les réévaluations à la juste valeur des contrats générateurs de revenus conclus au moment d'un regroupement d'entreprises. La direction surveille cet indicateur de près pour assurer le recouvrement des sommes dues en temps opportun et le maintien d'un niveau suffisant de liquidités, et elle s'engage à un délai moyen de recouvrement des créances cible d'au plus 45 jours. Nous sommes d'avis que cet indicateur est utile pour les investisseurs, car il montre la capacité de la Compagnie à convertir en temps opportun ses créances clients et ses travaux en cours en rentrées de fonds.

Croissance

Croissance en devises constantes (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure de la croissance des revenus avant l'effet de la variation des taux de change. Pour ce faire, les montants des résultats de la période considérée sont convertis en devises locales au moyen des taux de change de la période correspondante de l'exercice précédent. La direction estime qu'il est utile d'ajuster les revenus de manière à exclure l'incidence des fluctuations des devises afin de faciliter les comparaisons de la performance de l'entreprise d'une période à l'autre. Nous sommes d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs pour la même raison.

Carnet de commandes (mesure non conforme aux PCGR) – Le carnet de commandes tient compte de l'obtention de nouveaux contrats, des prolongations et des renouvellements de contrats (« nouveaux contrats ») (mesure non conforme aux PCGR), contrebalancés en partie par les travaux achevés au cours de la période chez les clients ainsi que des modifications de volumes, des annulations et de l'incidence des taux de change sur nos contrats en vigueur. Le carnet de commandes repose sur des estimations de la direction qui peuvent

changer. La direction surveille cet indicateur de près étant donné qu'il s'agit d'un indicateur clé des meilleures estimations par la direction des revenus qui seront réalisés dans l'avenir et est d'avis qu'elle est utile aux investisseurs pour les mêmes raisons.

Ratio nouveaux contrats/facturation (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure de la valeur des nouveaux contrats obtenus en proportion des revenus de la période. Cet indicateur permet à la direction de surveiller les initiatives de développement des affaires de la Compagnie pour assurer la croissance de notre carnet de commandes et de nos activités au fil du temps. La direction est d'avis qu'elle est utile aux investisseurs pour les mêmes raisons. La direction demeure engagée à maintenir un ratio cible supérieur à 100 % sur une période de douze mois. La direction estime qu'une période plus longue constitue une mesure plus représentative étant donné que le type de contrat, le type de service, l'envergure et l'échéancier des nouveaux contrats pourraient faire varier la mesure considérablement sur une période de trois mois seulement.

Structure du capital

Dettes nettes (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure établie en soustrayant de la dette la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements courants, les placements non courants et la juste valeur des instruments dérivés de devises liés à la dette. La direction utilise l'indicateur de la dette nette pour surveiller le levier financier de la Compagnie. Nous estimons que cet indicateur est utile aux investisseurs, car il donne un aperçu de notre santé financière. On trouvera un rapprochement de la dette nette et de sa mesure la plus proche selon les IFRS à la section 4.5 du rapport de gestion de CGI pour l'exercice 2016.

Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure de notre levier financier qui est obtenue en divisant la dette nette par la somme des capitaux propres et de la dette. La direction utilise l'indicateur de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette pour surveiller la proportion de la dette par rapport aux capitaux utilisés pour financer nos activités et pour évaluer notre santé financière. Nous estimons que cet indicateur est utile aux investisseurs, car il donne un aperçu de notre santé financière.

Rendement des capitaux propres (« RCP ») (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure du taux de rendement de la participation de nos actionnaires qui correspond au bénéfice net pour les douze derniers mois divisé par les capitaux propres moyens des quatre derniers trimestres. La direction fait appel au RCP pour mesurer l'efficacité avec laquelle elle génère des bénéfices pour les actionnaires de la Compagnie et dans quelle mesure la Compagnie a du succès en utilisant les fonds investis pour faire croître les bénéfices. Nous sommes d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs pour les mêmes raisons.

Rendement du capital investi (« RCI ») (mesure non conforme aux PCGR) – Mesure de l'efficacité avec laquelle la Compagnie répartit les capitaux dont elle a

le contrôle dans des placements rentables qui correspond au BAIL ajusté après impôt pour les douze derniers mois, divisé par le capital investi moyen des quatre derniers trimestres, soit la somme des capitaux propres et de la dette nette. La direction examine ce ratio pour déterminer dans quelle mesure elle utilise bien ses fonds pour dégager des rendements. Nous sommes d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs pour la même raison.

Exercice terminé le 30 septembre 2016

Points saillants et principales mesures du rendement

Voici les principales mesures de rendement pour l'exercice :

- Revenus de 10,7 milliards \$, en hausse de 3,9 %;
- Nouveaux contrats signés pour une valeur de 11,7 milliards \$, ou 110 % des revenus;
- Carnet de commandes de 20,9 milliards \$, en hausse de 181,8 millions \$;
- BAIL ajusté de 1 560,3 millions \$, en hausse de 7,1 %;
- Marge du BAIL ajusté de 14,6 %, en hausse de 40 points centésimaux;
- Bénéfice net de 1 068,7 million \$, soit une hausse de 9,3 %;
- Marge du bénéfice net de 10,0 %, en hausse de 50 points centésimaux;
- Bénéfice par action après dilution de 3,42 \$, en hausse de 12,5 %;
- Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles de 1 333,1 millions \$, ou 12,5 % des revenus;
- Dette nette de 1,3 milliard \$, en baisse de 446,3 millions \$; et
- Rendement des capitaux propres de 17,2 %.

Dette à long terme

Le 8 novembre 2016, la facilité de crédit renouvelable non garantie de 1 500 millions \$ de la Compagnie a été prolongée de deux ans jusqu'en décembre 2021 et pourra être prolongée à nouveau. Toutes les autres modalités, y compris les taux d'intérêts et les clauses restrictives bancaires, demeurent relativement inchangées.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2016, un montant de 182,7 millions \$ a servi à réduire l'encours de notre dette à long terme découlant principalement du remboursement de 129,7 millions \$ aux termes de notre facilité d'emprunt à terme non garantie, comparativement à des remboursements nets de 901,6 millions \$ au cours de l'exercice précédent. Pour les exercices clos les 30 septembre 2016 et 2015, la Compagnie a affecté respectivement 24,1 millions \$ et 121,6 millions \$ au règlement des swaps de devises connexes lié à l'encours de notre dette à long terme remboursé au cours de ces périodes. Sauf aux termes de lettres de crédit, il n'y a aucun solde impayé aux termes de notre facilité de crédit renouvelable.

Programme de rachat d'actions

Le 27 janvier 2016, le conseil d'administration de la Compagnie a autorisé, avec l'approbation ultérieure de la Bourse de Toronto, le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités permettant le rachat d'un nombre maximal de 21 425 992 actions subalternes classe A comportant droit de vote aux fins d'annulation, soit 10 % des actions de la Compagnie détenues dans le

public à la fermeture des marchés le 22 janvier 2016. Les actions subalternes classe A comportant droit de vote peuvent être rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités entre le 11 février 2016 et le 3 février 2017, ou plus tôt si la Compagnie procède au rachat de toutes les actions subalternes classe A comportant droit de vote visées par l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités ou choisit d'y mettre fin.

Au cours de l'exercice 2016, la Compagnie a racheté 9 319 875 de ses actions subalternes classe A comportant droit de vote aux termes de la précédente et de l'actuelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités en contrepartie d'environ 517,8 millions \$ à un prix moyen de 55,56 \$. Les actions rachetées comprenaient le rachat de 7 112 375 de ses actions subalternes classe A comportant droit de vote détenues par la Caisse de dépôt et placement du Québec (la « Caisse ») pour une contrepartie en trésorerie de 400,0 millions \$. Conformément aux règlements de la Bourse de Toronto, les actions rachetées sont prises en compte dans la limite globale annuelle que la Compagnie peut acheter dans le cadre de l'offre publique de rachat actuelle dans le cours normal des activités. L'offre autorise les rachats hors de la TSX par le biais d'ententes privées aux termes d'ordonnances de dispense émises par les organismes de réglementation en valeurs mobilières. Au 30 septembre 2016, la Compagnie pouvait racheter jusqu'à 14 313 617 actions subalternes classe A comportant droit de vote aux termes de l'actuelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Nouveaux contrats et ratio nouveaux contrats/facturation

Les nouveaux contrats pour l'exercice ont atteint 11,7 milliards \$, représentant un ratio nouveaux contrats/facturation de 109,8 %. Sur les nouveaux contrats de 11,7 milliards \$ en contrats signés au cours de l'exercice, 43 % provenaient des nouveaux contrats et 57 % des prolongations et des renouvellements.

Les progrès ont été spécialement marqués dans les secteurs cibles des services gouvernementaux, manufacturiers, de distribution et de détail et des services financiers d'où ont émané respectivement environ 33 %, 30 % et 20 % du total des nouveaux contrats signés. En termes d'exploitation sectorielle, l'apport des États-Unis s'est élevé à 25 % alors que celui du Canada s'est établi à 21 %, et celui des pays nordiques européens à 15 % des nouveaux contrats signés.

L'information concernant nos nouveaux contrats est un indicateur clé de notre volume d'affaires au fil du temps. Cependant, compte tenu des délais de prise d'effet de nos contrats d'impartition et des périodes de transition précédant leur mise en œuvre, les revenus associés à ces nouveaux contrats peuvent fluctuer d'une période à l'autre. Les valeurs initialement comptabilisées peuvent changer avec le temps en raison de leur caractère variable, y compris l'utilisation découlant de la demande, les modifications de la portée des travaux à exécuter découlant de changements des demandes des clients ainsi que les dispositions de résiliation au gré des clients. Par conséquent, l'information concernant nos nouveaux contrats ne doit pas faire l'objet d'une comparaison avec l'analyse de nos revenus ni se substituer à une telle analyse. Il s'agit plutôt d'un indicateur clé de nos revenus futurs utilisé par la direction de la Compagnie pour évaluer la croissance.

Incidence des variations des taux de change

Les variations de taux de change ont donné lieu à une augmentation des revenus de 3,7 %, comparativement à une augmentation de 2,0 % pour l'exercice 2015 et de 7 % pour l'exercice 2014.

Exercice terminé le 30 septembre 2015

Faits nouveaux importants

Voici les principales mesures de rendement pour l'exercice :

- Revenus de 10 287,1 millions \$;
- Nouveaux contrats signés pour une valeur de 11,6 milliards \$, représentant un ratio nouveaux contrats/facturation de 113,2 %;
- Carnet de commandes de 20,7 milliards \$, en hausse de 2,5 milliards \$;
- BAII ajusté de 1 457,3 millions \$, en hausse de 100,4 millions \$;
- Marge du BAII ajusté de 14,2 %, soit une hausse de 130 points de base;
- Bénéfice net avant les éléments spécifiques¹ de 1 005,1 millions \$, en hausse de 12,5 %;
- Marge du bénéfice net avant les éléments spécifiques¹ de 9,8 %, en hausse de 130 points de base;
- Bénéfice par action après dilution avant les éléments spécifiques¹ de 3,13 \$, en hausse de 11,8 %;
- Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles de 1 289,3 millions \$, soit 12,5 % des revenus;
- Rendement du capital investi de 14,5 %;
- Dette nette de 1 779,6 millions \$, en baisse de 333,7 millions \$; et
- Rendement des capitaux propres de 17,7 %.

1. Les éléments spécifiques comprennent les coûts connexes à l'intégration, déduction faite des impôts, les coûts de restructuration, déduction faite des impôts, l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition, déduction faite des impôts, et les ajustements fiscaux, tel que décrit à la page 25 du rapport de gestion de CGI pour l'exercice terminé le 30 septembre 2015.

Dette à long terme

Le 9 novembre 2015, la facilité de crédit renouvelable non garantie de 1 500 millions \$ a été prolongée d'un an jusqu'en décembre 2019 selon les mêmes modalités et pourra être prolongée à nouveau tous les ans. Toutes les autres modalités, y compris les taux d'intérêt et les clauses restrictives bancaires, demeurent inchangées.

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2015, un montant de 901,6 millions \$ a été affecté à la réduction de l'encours de notre dette à long terme, dont une grande partie, soit 879,7 millions \$, a été attribuée à des remboursements sur notre facilité d'emprunt à terme non garantie. Pour l'exercice 2014, nous avons remboursé un montant net de 308,4 millions \$ sur notre dette à long terme. Par suite des remboursements nets effectués sur l'encours de notre dette à long terme, la Compagnie a affecté 121,6 millions \$ au règlement des swaps de devises connexes au cours de l'exercice 2015. Le solde impayé aux termes de notre facilité d'emprunt s'élevait à 129,2 millions \$, sans compter les frais de financement de 163 000 \$. La facilité d'emprunt à terme non garantie a expiré en mai 2016.

Programme de rachat d'actions

Le 28 janvier 2015, le conseil d'administration de la Compagnie a autorisé, avec l'approbation ultérieure de la Bourse de Toronto, le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et le rachat d'un nombre maximal de 19 052 207 actions subalternes classe A comportant droit de vote aux fins d'annulation, soit 10 % des actions de la Compagnie détenues dans le public à la fermeture des marchés le 23 janvier 2015. Les actions subalternes classe A comportant droit de vote pouvaient être rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à

compter du 11 février 2015 et jusqu'au 10 février 2016, ou plus tôt si la Compagnie avait procédé au rachat de toutes les actions subalternes classe A comportant droit de vote visées par l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités alors en vigueur ou avait choisi d'y mettre fin.

Au cours de l'exercice 2015, CGI a racheté 6 925 735 de ses actions subalternes classe A comportant droit de vote aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités alors en vigueur en contrepartie de 332,5 millions \$ à un prix moyen de 48,01 \$. Ce rachat comprenait un total de 6 350 735 actions subalternes classe A comportant droit de vote acquises aux fins de l'annulation entre les mois de mai et septembre 2015 conformément à des ordonnances de dispense d'offre de rachat émises par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario à un prix inférieur au cours du marché en vigueur à la Bourse de Toronto au moment du rachat. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités permettait les rachats hors de la Bourse de Toronto par l'intermédiaire d'ententes privées aux termes d'ordonnances de dispense émises par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Au 30 septembre 2016, la Compagnie pouvait racheter jusqu'à 12 126 472 actions additionnelles aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités alors en vigueur.

Nouveaux contrats et ratio nouveaux contrats/facturation

Les nouveaux contrats pour l'exercice ont atteint 11,6 milliards \$, représentant un ratio nouveaux contrats/facturation de 113,2 %. Sur les nouveaux contrats de 11,6 milliards \$ en contrats signés au cours de l'exercice, 36 % provenaient des nouveaux contrats et 64 % des prolongations et des renouvellements.

Les trois secteurs les plus importants pour les nouveaux contrats signés étaient le gouvernement, les télécommunications et les services publics et les services financiers, soit environ 28 %, 27 % et 20 % des nouveaux contrats signés, respectivement. Sur le plan géographique, l'apport du Canada s'est élevé à 29 % alors que celui des États-Unis s'est établi à 21 %, et celui des pays nordiques européens à 14 % des nouveaux contrats signés.

L'information concernant nos nouveaux contrats est un indicateur clé de notre volume d'affaires au fil du temps. Néanmoins, compte tenu des délais de prise d'effet de nos contrats d'impartition et des périodes de transition précédant leur mise en œuvre, les revenus associés à ces nouveaux contrats peuvent fluctuer d'une période à l'autre. Les valeurs initialement comptabilisées peuvent changer avec le temps en raison de leur caractère variable, y compris l'utilisation découlant de la demande, les modifications de la portée des travaux à exécuter découlant de changements des demandes des clients ainsi que les dispositions de résiliation au gré des clients. Par conséquent, l'information concernant nos nouveaux contrats ne doit pas faire l'objet d'une comparaison avec l'analyse de nos revenus ni se substituer à une telle analyse. Il s'agit plutôt d'un indicateur clé de nos produits futurs utilisé par la direction de la Compagnie pour évaluer la croissance.

Incidence des variations des taux de change

Les variations de taux de change ont donné lieu à une augmentation des revenus de 2,0 %, comparativement à une augmentation de 7,0 % pour l'exercice 2014 et de 1,2 % pour l'exercice 2013.

Exercice terminé le 30 septembre 2014

Faits nouveaux importants

Voici les principales mesures de rendement pour l'exercice :

- Revenus de 10 499,7 millions \$, soit une hausse de 4,1 %;
- BAII ajusté de 1 356,9 millions \$, en hausse de 26,1 %;
- Marge du BAII ajusté de 12,9 %, en hausse de 220 points de base;
- Bénéfice net de 893,5 millions \$ excluant des éléments spécifiques¹, ou bénéfice par action après dilution de 2,80 \$, soit une hausse de 22,8 %;
- Bénéfice net de 859,4 millions \$ ou bénéfice par action après dilution de 2,69 \$, en hausse de 88,5 %;
- Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles de 1 174,8 millions \$, en hausse de 75,0 %;
- Nouveaux contrats signés pour une valeur de 10,2 milliards \$ et carnet de commandes de 18,2 milliards \$;
- Réduction de la dette nette de 626,6 millions \$;
- Rendement du capital investi de 14,5 %; et
- Rendement des capitaux propres de 18,8 %.

1. Les éléments spécifiques comprennent les coûts connexes à l'intégration liés à l'acquisition de Logica plc (« Logica »), les ajustements fiscaux et l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition, tel qu'il est décrit à la page 22 du rapport de gestion 2014 de CGI.

Acquisition de Logica plc

Le 20 août 2012, CGI a conclu l'acquisition de Logica, pour 105 pence (1,63 \$) par action ordinaire, ce qui correspond à un prix d'acquisition total de 2,7 milliards \$, plus la prise en charge de la dette nette de Logica évaluée à 0,9 milliard \$. Après le 20 août 2012, nos résultats intègrent les activités de Logica.

Au 30 septembre 2014, l'intégration de Logica était entièrement achevée, soit un an plus tôt que prévu. Outre le programme de 525 millions \$ annoncé antérieurement, nous avons mobilisé un montant supplémentaire de 26,5 millions \$ en vue de nouvelles occasions alors qu'une variation des taux de change a eu une incidence négative d'environ 24,0 millions \$ sur le programme, sur cette période de deux ans. Au total, des charges ponctuelles de 575,5 millions \$ ont été engagées afin de réaliser des économies annuelles de plus de 400 millions \$ et d'accroître le bénéfice par action de CGI.

Dette à long terme

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2014, la facilité de crédit renouvelable non garantie de 1 500 millions \$ a été prolongée d'un an jusqu'en décembre 2017. Le 25 juillet 2014, cette facilité a encore été prolongée d'un an jusqu'en décembre 2018 et pourra être prolongée à nouveau tous les ans. Toutes les autres modalités, y compris les taux d'intérêt et les clauses restrictives bancaires, demeurent inchangées.

En avril 2014, nous avons remboursé la première tranche venant à échéance de l'emprunt à terme de 486,7 millions \$ au moyen du produit tiré de nos facilités de crédit.

En septembre 2014, la Compagnie a conclu un financement par voie de placement privé de titres de créance d'un montant en capital de 955 millions \$ qui comprend quatre tranches de billets de premier rang non garantis en dollars américains de 745 millions \$ US et une tranche de billets de premier rang non garantis en euros de 85 millions €, d'une échéance moyenne pondérée de 7,9 ans et portant intérêt à

un taux moyen pondéré de 3,62 %. La Compagnie a utilisé le produit tiré de l'émission des nouveaux billets par voie de placement privé pour rembourser la tranche de l'emprunt à terme échéant en mai 2015 totalisant 494,7 millions \$ et le solde des facilités de crédit. D'autres informations à cet égard sont fournies à la section 4.1.3 du rapport de gestion de CGI pour l'exercice 2014.

Programme de rachat d'actions

Le 29 janvier 2014, le conseil d'administration de la Compagnie a autorisé, avec l'approbation ultérieure de la Bourse de Toronto, le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et le rachat d'un nombre maximal de 21 798 645 actions subalternes classe A aux fins d'annulation, soit 10 % des actions de la Compagnie détenues dans le public à la fermeture des marchés le 24 janvier 2014. Les actions subalternes classe A pouvaient être rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à compter du 11 février 2014 jusqu'au 10 février 2015, ou plus tôt si la Compagnie avait procédé au rachat de toutes les actions subalternes classe A visées par l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités ou avait choisi d'y mettre fin.

Au cours de l'exercice 2014, la Compagnie a racheté 2 837 360 de ses actions subalternes classe A, rachat pris en compte dans la limite annuelle maximale d'actions pouvant être rachetées aux termes de l'offre publique de rachat alors en vigueur dans le cours normal des activités, en contrepartie de 111,5 millions \$ à un prix moyen de 39,29 \$. De ce nombre, 2 490 660 actions subalternes classe A comportant droit de vote ont été vendues par la Caisse de dépôt et placement du Québec (la « Caisse ») et achetées par la Compagnie à des fins d'annulation le 29 novembre 2013. Conformément aux règles de la Bourse de Toronto, le rachat par la Compagnie des actions détenues par la Caisse ont été pris en considération dans le calcul de la limite totale annuelle d'actions que la Compagnie pouvait racheter dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités alors en vigueur. Au 30 septembre 2014, la Compagnie pouvait racheter jusqu'à 21,8 millions d'actions aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités alors en vigueur.

Transferts d'actions importants

Le 29 novembre 2013, la Caisse a réduit sa participation dans la Compagnie de 9 962 660 actions subalternes classe A comportant droit de vote. La réduction a été effectuée conformément à la politique de rééquilibrage de portefeuille de la Caisse en fonction de la hausse du cours des actions subalternes classe A comportant droit de vote de la Compagnie, laquelle avait presque doublé depuis le placement privé réalisé par la Caisse en mai 2012. Comme il est indiqué au paragraphe ci-dessus, 25 % des actions vendues par la Caisse ont été achetées par la Compagnie à des fins d'annulation aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités alors en vigueur, au prix par action de 40,15 \$ qui correspond au prix net que la Caisse a obtenu du courtier qui a fait l'acquisition de la tranche restante de 75 % des actions.

Nouveaux contrats et ratio nouveaux contrats/facturation

Les nouveaux contrats pour l'exercice ont atteint 10,2 milliards \$, représentant un ratio nouveaux contrats/facturation de 96,8 %. Sur les nouveaux contrats de 10,2 milliards \$ en contrats signés au cours de l'exercice, 39 % provenaient des nouveaux contrats et 61 % des prolongations et des renouvellements.

Les progrès ont été spécialement marqués dans les secteurs verticaux de la fabrication, du détail et de la distribution, des services gouvernementaux et financiers d'où ont émané respectivement environ 28 %,

28 % et 20 % du total des nouveaux contrats signés. Sur le plan géographique, la part des pays du nord et du sud de l'Europe, et d'Amérique du Sud (« NSEAS ») s'est élevée à 26 % alors que celle des États-Unis s'est établie à 19 % et celle de la France, à 15 % des nouveaux contrats signés.

L'information concernant nos nouveaux contrats est un indicateur clé de notre volume d'affaires au fil du temps. Néanmoins, compte tenu des délais de prise d'effet de nos contrats d'impartition et des périodes de transition précédant leur mise en œuvre, les revenus associés à ces nouveaux contrats peuvent fluctuer d'une période à l'autre. Les valeurs initialement comptabilisées peuvent changer avec le temps en raison de leur caractère variable, y compris l'utilisation découlant de la demande, les modifications de la portée des travaux à exécuter découlant de changements des demandes des clients ainsi que les dispositions de résiliation au gré des clients. Par conséquent, l'information concernant nos nouveaux contrats ne doit pas faire l'objet d'une comparaison avec l'analyse de nos revenus ni se substituer à une telle analyse. Il s'agit plutôt d'un indicateur clé de nos revenus futurs utilisé par la direction de la Compagnie pour évaluer la croissance. Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2014, le ratio nouveaux contrats/facturation de nos activités nord-américaines s'est établi à 76,0 %, alors que celui de nos activités européennes s'est établi à 112,2 %, ce qui se traduit par un ratio nouveaux contrats/facturation total de 96,8 %.

Incidence des variations des taux de change

Les variations de taux de change ont donné lieu à une augmentation des revenus de 7,0 %. Comparativement à une augmentation de 1,2 % pour l'exercice 2013 et d'une augmentation de 0,9 % pour l'exercice 2012. Ces variations des taux de change en 2014 découlaient principalement de la hausse de l'euro, du dollar américain et de la livre sterling.

ÉNONCÉS DE NATURE PRÉVISIONNELLE ET RISQUES ET INCERTITUDES

Énoncés de nature prévisionnelle

Toutes les déclarations contenues dans la présente notice annuelle qui ne concernent pas directement et exclusivement des faits historiques constituent des « énoncés de nature prévisionnelle » au sens de l'article 27A de la loi américaine intitulée *Securities Act of 1933* et de l'article 21E de la loi américaine intitulée *Securities Exchange Act of 1934*, telles que modifiées, et constituent de « l'information prospective » au sens des lois canadiennes en valeurs mobilières. Ces déclarations et cette information expriment les intentions, projets, attentes et opinions de CGI, sous réserve de la matérialisation de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs sur lesquels la Compagnie n'a, dans bon nombre de cas, aucune emprise. Compte tenu de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer considérablement de ces déclarations et informations prospectives. Ces facteurs comprennent notamment la date d'entrée en vigueur et la valeur de nouveaux contrats; les acquisitions et autres initiatives de la Compagnie; la capacité d'attirer et de retenir du personnel compétent; la concurrence au sein d'une industrie des TI en constante évolution; la conjoncture économique et commerciale; le risque de change ainsi que les autres risques décrits dans la présente notice annuelle, les rapports de gestion annuels et trimestriels de CGI et les autres documents d'information continue déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières (disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com) et de la Securities Exchange Commission des États-Unis (disponibles sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov) ainsi que les hypothèses

qui portent sur ce qui précède. L'emploi aux présentes des termes « penser », « estimer », « s'attendre à ce que », « avoir l'intention », « anticiper », « prévoir », « planifier », ainsi que de tout autre terme de nature semblable et de toute autre forme conjuguée de ces termes, ne sert qu'à des fins de déclarations prospectives ou d'information prospective et ces termes ne sont pertinents qu'en date de leur emploi, notamment en ce qui concerne les énoncés relatifs à la performance future. À moins que les lois qui s'appliquent ne l'exigent, CGI décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés de nature prévisionnelle ou l'information prospective consécutivement à l'obtention de nouveaux renseignements ou à la survenance d'événements nouveaux, ou pour tout autre motif. Le lecteur est mis en garde contre le risque d'accorder une crédibilité excessive à ces énoncés de nature prévisionnelle ou à l'information prospective.

Risques et incertitudes

La description des risques touchant CGI et ses activités figure à la section 10 aux pages 55 à 64 du rapport de gestion de CGI pour l'exercice 2016, lesquelles pages sont intégrées par renvoi aux présentes.

POURSUITES JUDICIAIRES

La Compagnie fait l'objet de poursuites, d'audits, de réclamations et de litiges dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces procédures pourraient entraîner des coûts importants. Même si l'issue de ces procédures est difficile à prédire avec certitude, la Compagnie n'a aucune raison de croire que le règlement d'une de ces procédures pourrait avoir une incidence importante sur la situation financière de la Compagnie, sur les résultats de son exploitation ou sur son aptitude à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales.

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

L'agent des transferts de la Compagnie pour les actions subalternes classe A comportant droit de vote et les actions classe B est Services aux investisseurs Computershare Inc. dont le siège social est situé à Toronto, en Ontario. Un service de transfert d'actions est offert aux bureaux de Computershare situés à Montréal, au Québec, et à Toronto, en Ontario, ainsi qu'au principal établissement de Computershare Trust Company, N.A. situé à Canton, au Massachusetts, à Jersey City, au New Jersey et à College Station, au Texas.

AUDITEURS

Les auditeurs de la Compagnie sont Ernst & Young, s.r.l./S.E.N.C.R.L. Ils ont confirmé leur indépendance auprès du comité de vérification et de gestion des risques du conseil d'administration de la Compagnie.

La Compagnie intègre par renvoi l'information divulguée sous la rubrique « Honoraires facturés par les auditeurs » à la page 56 de la circulaire de la direction de CGI datée du 12 décembre 2016.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

La Compagnie fournira à quiconque lui en fera la demande (i) un exemplaire de la présente notice annuelle ainsi que de tout document intégré par renvoi aux présentes, (ii) un exemplaire de ses états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 30 septembre 2016 et du rapport des auditeurs y afférent, ainsi que des états financiers intermédiaires subséquents, (iii) un exemplaire de la circulaire de la direction datée du 12 décembre 2016 et (iv) un exemplaire du rapport de gestion de la Compagnie pour l'exercice terminé le 30 septembre 2016.

Des renseignements supplémentaires, y compris sur la rémunération des administrateurs et des membres de la haute direction visés et les prêts qui leur ont été consentis, sur les titres pouvant être émis aux termes de régimes de rémunération fondés sur des titres de capitaux propres ainsi que sur les principaux porteurs de titres comportant droit de vote de la Compagnie, sont présentés dans la circulaire de la direction datée du 12 décembre 2016.

Des renseignements financiers supplémentaires concernant le dernier exercice terminé le 30 septembre 2016 figurent dans les états financiers consolidés audités de la Compagnie ainsi que dans le rapport de gestion connexe de la Compagnie.

Les documents susmentionnés sont disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com ainsi que sur le site Internet de la Compagnie à l'adresse www.cgi.com. Vous pouvez également obtenir une copie de ces documents en communiquant avec le service des relations avec les investisseurs de CGI par courriel à l'adresse ir@cgi.com, en visitant la section intitulée Investisseurs du site Internet de la Compagnie à l'adresse www.cgi.com ou en communiquant avec nous par courrier ou téléphone aux coordonnées suivantes :

Relations avec les investisseurs
1350, boul. René-Lévesque Ouest
15^e étage
Montréal (Québec)
H3G 1T4
Canada
Téléphone : +1 514 841-3200

ANNEXE



Annexe A

GROUPE CGI INC.

Textes fondamentaux

Les documents suivants font partie des Textes fondamentaux de CGI et figurent aux pages indiquées ci-après :

| | |
|--|----|
| Rêve, vision, mission et valeurs..... | 2 |
| Les assises de gestion de CGI | 10 |
| Les chartes du conseil d'administration et de ses comités (Régie d'entreprise) | |
| – Charte du conseil d'administration | 15 |
| – Charte du comité de régie d'entreprise | 23 |
| – Charte du comité des ressources humaines..... | 29 |
| – Charte du comité de vérification et de gestion des risques | 34 |
| Les codes d'éthique | |
| – Code d'éthique - Code d'éthique et de conduite professionnelle..... | 43 |
| – Code de conduite des dirigeants..... | 61 |
| – Politique de CGI sur la lutte contre la corruption | 64 |